



Création d'emplois et d'entreprises dans la filière-bois méditerranéenne, la formation des hommes

Michel DELENNE, animateur.

Inspecteur régional des forêts, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
322, av. du Prado, BP 263, 13285 Marseille cedex 8.

Christian SALVIGNOL, animateur.

Directeur du Centre régional de formation des apprentis forestiers,
84240 La Bastide-des-Jourdans.

Dominique LADEVEZE, co-animateur.

Responsable des secteurs agroalimentaire et ameublement,
Société d'exploitation du parc d'exposition de Lyon,
BP 87, 69683 Chassieu cedex.

Création d'emplois dans la filière-bois la formation

En 1982, les Premières Rencontres concluaient sur l'importance et l'intérêt potentiel des produits variés de nos forêts. Une prise de conscience régionale et nationale permettait un foisonnement d'études sur leur valorisation et se concrétisait par des décisions financières au niveau des régions à l'initiative des organismes tant nationaux que régionaux.

En 1984, les Deuxièmes Rencontres constataient que « quelque chose avait changé dans la filière-bois méditerranéenne ». Dans le domaine des connaissances, on constatait que des efforts avaient été entrepris dans les écoles, les universités et les laboratoires. Des programmes de recherche nouveaux avaient démarré. Les utilisateurs de produits montraient qu'ils pouvaient faire preuve de créativité, par exemple par la création d'une unité de granulation de sciures à Mende ou de coopératives de producteurs de liège dans le Var et le Roussillon.

Le rapporteur constatait cependant « qu'on était loin d'un véritable décollage », témoin l'effondrement de plusieurs industries du bois dans nos régions. La valorisation de nos forêts apparaissait donc comme un pari, possible, sous plusieurs conditions.

Au niveau financier: des investissements considérables devraient être entrepris. Les aides de l'État et des régions seraient-elles assez rapides et importantes pour permettre aux entreprises de se moderniser ou de naître ?

Au niveau technologique: le handicap du manque de procédés et de matériels adaptés à notre ressource forestière pourrait-il être surmonté ?

Au niveau humain: se dégagerait-il assez de chefs d'entreprises décidés et compétents prêts à affronter le marché national et international ?

La création d'entreprises et d'emplois est indirectement liée aux réponses à ces triples questions.

Qu'en est-il trois ans plus tard ?

Niveau financier

Les réunions préparatoires et l'analyse de l'évolution depuis 1984 ont montré que les agents économiques de la filière, du moins les plus actifs, ont compris la nécessité d'appréhender le marché dans une logique commerciale et compétitive.

— Ainsi *Provence Carbonisation*, près de Sisteron, a repris une Société coopérative ouvrière de production (Scop) aux activités plus diversifiées pour réorienter sa stratégie de marketing sur un produit unique et de qualité, le charbon de bois de barbecue, produit en grandes quantités et avec un réseau commercial régional.

— Ainsi *la Jausiam* en Ubaye, créée au départ pour la fabrication de cagettes moulées, reprise, grâce à un emboîtement de sociétés d'économie mixte (Sem) largement aidé par les pouvoirs publics, pour transformer les bois locaux, en particulier le mélèze. Aujourd'hui cette

Jean-Claude Alberigo, Forêt futur, 5, pl. Puget, 83000 Toulon.

Pascal Avon, Menuisier ébéniste « La Gardette », Meyras, 07380 Lalevade.

Marie-Noëlle Atger-Rey, Association des communes forestières du Vaucluse, rédactrice d'Inforêt, Conseil général, BP 318, 84021 Avignon cedex.

Marc Bellon, Prévention ADJEA, 41, allée des Fontainiers, 04000 Digne.

Pierre Borson, « Cassé-tête », 642, « Le Corbusier », 13008 Marseille.

Hervé Boyac, CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.

Bernardo Campos, Comissão de coordenação da regiao centro, rua Bernardim Ribeiro, 80, 3000 Coimbra, Portugal.

Léo Clop, Forêt plus, Clos de la Cristote, RN 7, 84140 Montfavet.

Jean-Joseph Crescenzo, 52, rue de la Raffière, 78112 Fourqueux.

Michel Danezan, S.A. Sicalps, Jausiers, 04400 Barcelonnette.

Philippe Danon, Carrefour de Provence, Jas de Gau, 842360 Lauris.

Michel Deshayes, Engref, BP 5093, 34033 Montpellier cedex.

Pierre Dufour, Exploitant forestier, 84560 Menerbes.

Daniel Égré, Soforest (relations extérieures), BP 37, 13151 Tarascon cedex.

Eric Eltvedt, « Forestarn » (adhérent), Parc Marveyre n°8, av. de Marveyre, 13008 Marseille.

Ramon Espinach i Grau, Diputació de Barcelona, Saint-Honorat 1, 08002 Barcelona, España.

Jean-Claude Fages, Fondation de France, 10, av. Hoche, 75008 Paris.

et d'entreprises méditerranéenne, des hommes

entreprise qui a créé 20 emplois (et en projette 20 de plus) est contrainte de modifier très vite ses produits vendus devant la concurrence des mélèzes russes.

— C'est tout aussi vrai pour les entreprises plus anciennes, comme la société Engelvin à Mende qui a dû s'agrandir, se moderniser et compte aujourd'hui 4 scieries, 2 parcs à grumes, employant 160 personnes. Sa réussite économique, fragile, repose surtout sur sa politique commerciale car elle a su conquérir des marchés à l'exportation et résister à la concurrence des bois canadiens.

— C'est aussi le cas de la papeterie de Tarascon qui a su trouver un créneau sur le marché mondial de la pâte à papier.

Cette réussite de quelques entreprises qui ont su créer des emplois sur les bois locaux est sans doute liée à une meilleure organisation des réseaux d'approvisionnement (ventes groupées des propriétés privées), à l'amélioration des dessertes routières, donc à un effort d'équipements en infrastructures de la part de l'État et des collectivités locales qui ont su aussi profiter de l'aide de la CEE.

Mais, durant la même période, d'autres entreprises ont fermé leurs portes, en particulier dans le bois-énergie qui a subi le contrecoup de la baisse des produits pétroliers concurrents.

D'autres entreprises n'ont pas négocié le virage de la concurrence difficile après des démarriages facilités par l'aide publique.

Niveau technologique

Des progrès ont été réalisés. Notre ressource forestière est à présent mieux connue. Des recherches et des expérimentations, dont certaines sont en cours, ont permis de mieux cerner les vraies potentialités de certaines essences telles le pin noir, le mélèze ou le pin sylvestre. Mais, rares sont encore les entreprises qui ont su prendre le risque de s'appuyer sur la spécificité de nos bois méditerranéens.

Les collectivités et les particuliers ont peut-être mieux assimilé depuis quelques années que les forêts méditerranéennes offrent des perspectives importantes, en particulier au niveau de l'emploi, à condition de concevoir leur utilisation et leur exploitation dans une dynamique multiusage.

Ainsi les forêts « ornementales » de Cassis et de toute la « zone rouge » sont créatrices d'emplois pour leur débroussaillage, pour leur entretien et la réalisation de parcours sportifs et de découverte de la nature. Mais certains responsables pensent, fort justement, que cette protection ne sera durablement assurée que par une valorisation, même limitée en quantité, de ces bois locaux (grâce à des technologies appropriées).

Ceci est valable pour toute la zone rouge méditerranéenne, menacée chaque été par les incendies : des coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma forestières) ont parfois vu le jour (Maures). Des communes, des associations et les propriétaires privés font du débroussaillage soit en régie directe soit en recourant aux entreprises dont le

Pierre Frapa, Association pour la participation et l'action régionale (Apare), pl. de la Mairie, BP 31, Entrevennes, 04700 Oraison.
Henri Forcade, DRONF, rue de la Croix Verte, 34094 Montpellier cedex.

Jacques Gauchy, Association des communautés forestières de Vaucluse. Conseil général rue Viala, 84000 Avignon.

Jacques Guiot, ACPM (centre de formation) Le Laouvas, 13112 La Destrousse.

Michel Humbert, Forêt futur, 5, pl. Puget, 83000 Toulon.

Annie Lamanthe, Frasavpa, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, Maison des agriculteurs, 22, av. Henri Poutier, 13628 Aix-en-Provence cedex 01.

Jacques Massouh, ACPM, Les côtes du Plan, 83190 Ollioules.

Antoni Maza Ramonetta, Diputació de Barcelona, Saint-Honorat 1, 08002 Barcelona, Espana

Baghdad Maachou, INRF, Station de Tlemcen, BP 88, Mansourah-Tlemcen, 13001 Algérie.

Bertrand Monfort, 20, rue Lallemand, 34000 Montpellier.

Bernard Petit, Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.

Christian Rubio, étudiant, Les Myrtilles, apt 113, bâti. A, av. Saint Jérôme, 13100 Aix-en-Provence.

Patricia Stadler, Aspic, 28, pl. du Dr Bourdonné, 26110 Nyons.

Régis Vidal, adjoint au maire de Cassis, Mairie, 13260 Cassis.

Mariane Fatima Vitorino, Serviço nacional de parques, reservas e conservação, da natureza, rua da Lapa, 73, 1200 Lisboa, Portugal.

chiffre d'affaires et le nombre de salariés ont cru depuis 5 ans, en particulier grâce au programme forestier éligible au Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles (Feoga).

Mais il est difficile, voire impossible de chiffrer précisément cette activité supplémentaire des entreprises à cause du caractère saisonnier de ces travaux et de l'absence de transparence dans le marché du travail forestier.

La demande accrue en bois de chauffage et en bois de résineux pour l'approvisionnement de la papeterie de Tarascon ont provisoirement redonné un certain élan à la valorisation des forêts de nos régions, mais cette valorisation, faible et aléatoire, est très liée à la conjoncture internationale. Peut-on bâtir une économie forestière sur de tels aléas ?

Le débouché le plus solide de la construction en bois, qui donnait de grands espoirs, il y a trois ans, ne s'est guère concrétisé pour l'instant en terme de création d'entreprises et d'emplois dans nos régions méditerranéennes.

Niveau humain

La formation des hommes a progressé dans certains domaines comme l'exploitation forestière et le débroussaillage mécanique, notamment grâce au développement du Centre de formation de la Bastide-des-Jourdans.

Ce centre, en quelques années, avec l'aide des pouvoirs publics et notamment du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi et surtout, grâce au dynamisme et à la rigueur de l'équipe qui le gère, a su devenir un des pôles importants de la vie forestière de Provence, de Corse et aussi des départements limitrophes comme le Gard. Autour de lui s'est créé un réseau d'entreprises associées à la formation des stagiaires et des apprentis, ainsi qu'un réseau d'anciens élèves : de la sorte, on peut espérer bientôt un réel changement dans la qualité du travail de sylviculture, et des progrès sensibles dans la sécurité des chantiers.

Par contre la formation à la sylviculture méditerranéenne n'a pas avancé et l'on attend impatiemment la sortie du Guide forestier méditerranéen que prépare le Centre d'étude du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cémagref).

De même, dans la filière-bois, le manque de formation adaptée continue de se faire sentir, témoins les difficultés rencontrées par la Jausiam lors de son démarrage vue l'absence de formation du personnel recruté localement.

Enfin, le domaine de la commercialisation des produits forestiers manque souvent de formation, donc de compétence, malgré les progrès réalisés et la naissance, plus récente, d'une bourse des travaux forestiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur après celle, plus ancienne, des Pyrénées et du Roussillon.

Conclusion

La réponse à la question posée est donc mitigée : quelques réalisations exemplaires montrent le chemin et permettent de maintenir l'espoir de la création d'une filière-bois méditerranéenne. Mais force est de constater que la filière n'a pas vraiment démarré, faute d'investissements structurants, mais surtout d'entrepreneurs formés et motivés en nombre suffisant.

M. D.